

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
Au 30 juin 2025

Etats financiers consolidés condensés
Rapport semestriel d'activité
Attestation du Directeur général
Rapport des commissaires aux comptes

Life Is On

Schneider
Electric

1. Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros sauf le résultat par action)	Note	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024
Chiffre d'affaires	3	19 336	18 173
Coûts des ventes		(11 134)	(10 284)
Marge brute		8 202	7 889
Recherche et développement	4	(692)	(624)
Frais généraux et commerciaux		(4 000)	(3 882)
EBITA ajusté*	3	3 510	3 383
Autres produits et charges d'exploitation	5	9	(125)
Charges de restructuration		(63)	(59)
EBITA **		3 456	3 199
Amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions	6	(233)	(194)
Résultat d'exploitation		3 223	3 005
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		74	86
Coût de l'endettement financier brut		(227)	(212)
Coût de la dette financière nette		(153)	(126)
Autres produits et charges financiers	7	(95)	(41)
Résultat financier		(248)	(167)
Résultat des activités poursuivies avant impôts		2 975	2 838
Impôts sur les sociétés	8	(714)	(667)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	10	23	14
Dépréciation des participations dans les entreprises associées et coentreprises	10	(274)	(220)
RÉSULTAT NET		2 010	1 965
<i>dont part attribuable aux actionnaires de la société mère</i>		<i>1 913</i>	<i>1 882</i>
<i>dont part attribuable aux actionnaires minoritaires</i>		<i>97</i>	<i>83</i>
Résultat net (part attribuable aux actionnaires de la société mère) par action (en euros/action)		3,41	3,36
Résultat net (part attribuable aux actionnaires de la société mère) après dilution (en euros/action)		3,38	3,32

*EBITA ajusté (Earnings Before Interest, Taxes, Amortization of Purchase Accounting Intangibles) : Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des incorporels issus d'acquisitions, avant dépréciations des goodwill, avant les autres produits et charges d'exploitation, et avant charges de restructuration.

**EBITA (Earnings Before Interest, Taxes and Amortization of Purchase Accounting Intangibles) : Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des incorporels issus d'acquisitions, avant dépréciations des goodwill.

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

Autres éléments du résultat global

(en millions d'euros)	Note	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024
Résultat net		2 010	1 965
Autres éléments du résultat global :			
Écarts de conversion		(3 299)	649
Réévaluation des actifs et passifs liée à l'hyperinflation		10	22
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		(45)	36
Impôts sur la réévaluation des instruments dérivés de couverture		(6)	2
Total des gains et pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables en résultat		(3 340)	709
Réévaluation des actifs financiers		(12)	(2)
Impôts sur la réévaluation des actifs financiers		-	1
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	13	(51)	96
Impôts sur les écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		7	(6)
Total des gains et pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables en résultat		(56)	89
Total du résultat global reconnu en capitaux propres		(3 396)	798
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		(1 386)	2 763
<i>dont part attribuable aux actionnaires de la société mère</i>		<i>(1 398)</i>	<i>2 668</i>
<i>dont part attribuable aux actionnaires minoritaires</i>		<i>12</i>	<i>95</i>

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

2. Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Note	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024
Résultat net		2 010	1 965
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		(23)	(14)
<i>Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :</i>			
Amortissements des immobilisations corporelles		423	401
Amortissements des immobilisations incorporelles (hors <i>goodwill</i>)		385	350
Dépréciations des actifs non courants		280	230
Augmentation/(diminution) des provisions	14	(89)	72
(Plus)/moins-values sur cessions d'activité et d'actifs immobilisés		4	5
Différence entre l'impôt payé et la charge d'impôt		(187)	(30)
Autres éléments sans impact sur les flux de trésorerie		141	116
Autofinancement d'exploitation		2 944	3 095
Diminution/(augmentation) des créances d'exploitation		18	(289)
Diminution/(augmentation) des stocks et en-cours		(858)	(663)
(Diminution)/augmentation des dettes d'exploitation		(136)	(64)
Diminution/(augmentation) des autres actifs et passifs courants		(777)	(554)
Variation du besoin en fonds de roulement		(1 753)	(1 570)
TOTAL I - TRÉSORERIE PROVENANT DES / (AFFECTÉE AUX) ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		1 191	1 525
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(519)	(425)
Cessions d'immobilisations corporelles		16	12
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(214)	(223)
Investissement net d'exploitation		(717)	(636)
Acquisitions et cessions d'activité, net du cash acquis et cédé	2	(1 096)	5
Autres investissements à long terme		(10)	(137)
Augmentation des actifs de retraite à long terme	13	(36)	(35)
Sous-total		(1 142)	(167)
TOTAL II - TRÉSORERIE PROVENANT DES / (AFFECTÉE AUX) OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(1 859)	(803)
Émission d'emprunts obligataires	15	-	1 946
Remboursement d'emprunts obligataires	15	(1 500)	-
Vente/(achat) d'actions propres		(87)	-
Augmentation/(diminution) des autres dettes financières		1 910	(970)
Émission et rachat d'OCEANEs (composante capitaux propres)		-	84
Augmentation/(réduction) de capital en numéraire	12	-	-
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle	2	(34)	(162)
Dividendes versés aux actionnaires de Schneider Electric		(2 191)	(1 963)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(18)	(15)
TOTAL III - TRÉSORERIE PROVENANT DES / (AFFECTÉE AUX) OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(1 920)	(1 080)
TOTAL IV - EFFET NET DES CONVERSIONS		(276)	(11)
TOTAL V - IMPACT DES ÉLÉMENTS RECLASÉS EN VUE DE LA VENTE		-	-
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE : I + II + III + IV + V		(2 864)	(369)
Trésorerie nette à l'ouverture	15	6 812	4 654
Variation de trésorerie		(2 864)	(369)
TRESORERIE NETTE À LA CLÔTURE	15	3 948	4 285

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

3. Bilan consolidé

Actif

(en millions d'euros)	Note	30/06/2025	31/12/2024
ACTIFS NON-COURANTS :			
Goodwill, net	9	25 173	26 281
Immobilisations incorporelles, nettes		6 077	6 280
Immobilisations corporelles, nettes		4 980	4 884
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	10	741	1 111
Actifs financiers non courants	11	1 719	1 601
Actifs d'impôt différé		1 717	1 794
TOTAL ACTIFS NON-COURANTS		40 407	41 951
ACTIFS COURANTS :			
Stocks et en-cours		5 866	5 411
Clients et créances d'exploitation		8 985	9 364
Autres créances et charges constatées d'avance		2 695	2 330
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	4 013	6 887
TOTAL ACTIFS COURANTS		21 559	23 992
Actifs destinés à la vente		-	-
TOTAL ACTIFS		61 966	65 943

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

Passif

(en millions d'euros)	Note	30/06/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES :			
Capital social	12	2 303	2 303
Primes d'émission, de fusion, d'apport		2 579	3 354
Réserves consolidées et autres réserves		24 117	23 677
Réserves de conversion		(2 049)	1 155
Total capitaux propres (part attribuable aux actionnaires de la société mère)		26 950	30 489
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		828	791
TOTAL CAPITAUX PROPRES		27 778	31 280
PASSIFS NON COURANTS :			
Provisions pour retraites et engagements assimilés	13	1 037	1 098
Autres provisions non courantes	14	1 178	1 251
Dettes financières non courantes	15	10 918	10 910
Engagements d'achats de titres de minoritaires - part non courante		247	19
Passifs d'impôt différé		802	810
Autres dettes à long terme		1 068	1 006
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		15 250	15 094
PASSIFS COURANTS :			
Fournisseurs et dettes d'exploitation		8 394	8 893
Dettes fiscales et sociales		3 330	4 015
Provisions courantes	14	899	1 052
Autres passifs courants		1 483	1 504
Dettes financières courantes	15	4 641	3 921
Engagements d'achats de titres de minoritaires - part courante	2	191	184
TOTAL PASSIFS COURANTS		18 938	19 569
Passifs destinés à la vente		-	-
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		61 966	65 943

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

4. État de variation des capitaux propres

(en millions d'euros)	Nombre d'actions (milliers)	Capital social	Primes de fusion d'apport	Réserves consolidées	Défauts de conversion	Total attribuable aux actionnaires de la société mère	Part des actionnaires minoritaires	Total
31/12/2023	572 836	2 291	2 872	21 593	(294)	26 462	706	27 168
Résultat net	-	-	-	4 269		4 269	170	4 439
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(23)	1 449	1 426	19	1 445
Résultat global	-	-	-	4 246	1 449	5 695	189	5 884
Augmentation de capital	1 410	6	246	-	-	252	-	252
Émission, conversion et rachat d'OCEANES	1 386	6	237	(88)	-	155	-	155
Dividendes distribués	-	-	-	(1 963)	-	(1 963)	(86)	(2 049)
Rachats d'actions propres	-	-	-	(322)	-	(322)	-	(322)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	234	-	234	-	234
Hyperinflation IAS 29	-	-	-	(13)	-	(13)	-	(13)
Autres	-	-	-	(11)	-	(11)	(18)	(29)
31/12/2024	575 632	2 303	3 354	23 677	1 155	30 489	791	31 280
Résultat net	-	-	-	1 913		1 913	97	2 010
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(107)	(3 204)	(3 311)	(85)	(3 396)
Résultat global	-	-	-	1 806	(3 204)	(1 398)	12	(1 386)
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes distribués	-	-	(775)	(1 416)	-	(2 191)	(28)	(2 219)
Rachats d'actions propres	-	-	-	(87)	-	(87)	-	(87)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	125	-	125	-	125
Hyperinflation IAS 29	-	-	-	9	-	9	-	9
Autres	-	-	-	3	-	3	53	56
30/06/2025	575 632	2 303	2 579	24 117	(2 049)	26 950	828	27 778

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

5. Annexes aux comptes consolidés

Table des matières

Note 1	Principes comptables	6
Note 2	Evolution du périmètre de consolidation	6
Note 3	Information sectorielle	7
Note 4	Recherche et développement	8
Note 5	Autres produits et charges d'exploitation	9
Note 6	Amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions	9
Note 7	Autres produits et charges financiers	9
Note 8	Impôts sur les sociétés	9
Note 9	<i>Goodwill</i>	10
Note 10	Participations dans les entreprises associées	10
Note 11	Actifs financiers non courants	10
Note 12	Capitaux propres	10
Note 13	Provisions pour retraites et engagements assimilés	11
Note 14	Provisions pour risques et charges	12
Note 15	Endettement financier net	13
Note 16	Instruments dérivés	14
Note 17	Opérations avec des parties liées	15
Note 18	Engagements et passifs éventuels	15
Note 19	Événements postérieurs à la clôture	16

Les montants sont exprimés en millions d'euros sauf mention contraire.

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

Les états financiers condensés du Groupe Schneider Electric pour l'arrêté intermédiaire du 30 juin 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 juillet 2025.

NOTE 1 Principles comptables

Les états financiers consolidés du Groupe Schneider Electric, établis pour la période de six mois close au 30 juin 2025, ont été préparés en conformité avec les dispositions de la norme IAS 34 - *Information financière intermédiaire*. S'agissant d'états financiers consolidés condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, inclus dans le Document d'Enregistrement Universel déposé à l'AMF sous le numéro D.25-0154.

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers consolidés semestriels sont identiques avec ceux utilisés dans la préparation des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, à l'exception des normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 1er janvier 2025.

Normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne et dont l'application est obligatoire au 1er janvier 2025

Les normes et interprétations suivantes qui étaient applicables pendant la période n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés au 30 juin 2025 :

- Amendements d'IAS 21 - *Les effets des variations des cours des monnaies étrangères : absence d'échangeabilité*

Normes, interprétations et amendements non adoptés par l'Union Européenne au 30 juin 2025 ou dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2025

- IFRS 18 - *Présentation des états financiers et informations à fournir*;
- Amendements d'IFRS 9 - *Instruments financiers* et d'IFRS 7 - *Instruments financiers : Informations à fournir* sur le classement et l'évaluation des instruments financiers;
- Amendements d'IFRS 9 - *Instruments financiers* et d'IFRS 7 - *Instruments financiers : Informations à fournir* pour les Contrats d'électricité renouvelable;
- Volume 11 des améliorations annuelles des IFRS.

Le processus de détermination par le Groupe des impacts potentiels des normes non applicables au 30 juin 2025 sur les états financiers consolidés du Groupe est en cours.

Utilisation de jugements et d'estimations

La préparation des états financiers consolidés implique que la Direction du Groupe et les filiales procèdent à des estimations et retiennent certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

Les hypothèses et estimations retenues sont en ligne avec celles décrites dans les états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Base de préparation et application d'IAS 34 - *Information financière intermédiaire*

L'information sectorielle correspond à celle requise par la norme IAS 34 - *Information financière intermédiaire*.

Les activités du Groupe peuvent être affectées par des changements significatifs liés à la conjoncture économique. Ainsi, les résultats intermédiaires ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'année.

Pour les états financiers intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable de la période le taux effectif d'impôt estimé pour l'année fiscale en cours.

Le montant de l'engagement au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme au 30 juin est calculé en projetant sur un semestre l'engagement de la clôture annuelle précédente, compte tenu des prestations versées et des mouvements sur les actifs de couverture et ajusté le cas échéant des changements de régime.

Application de la norme IAS 29 - *Information financière dans les économies hyperinflationnistes*

La norme IAS 29 requiert de retraiter les éléments non-monétaires des actifs et passifs des pays en hyperinflation ainsi que leur compte de résultat pour refléter l'évolution du pouvoir d'achat général de leur monnaie fonctionnelle, entraînant un profit ou une perte sur la position monétaire nette qui est enregistrée en résultat net en «Autres produits et charges financiers». De plus, les états financiers des filiales de ces pays sont convertis au taux de clôture de la période considérée conformément à la norme IAS 21. Le Groupe applique la norme IAS 29 à l'Argentine depuis le 1er janvier 2018 et à la Turquie depuis le 1er janvier 2022.

NOTE 2 Evolution du périmètre de consolidation

2.1- Variations de périmètre

Principales acquisitions de la période

Motivair

Le 28 février 2025, Schneider Electric a finalisé l'opération d'acquisition de Motivair Corporation, une entreprise spécialiste du refroidissement liquide et des solutions avancées de gestion thermique pour les systèmes de calcul haute performance. Selon les termes de la

transaction, Schneider Electric a fait l'acquisition d'une participation majoritaire initiale de 75 % au capital de Motivair pour un prix de 850 millions d'euros à la date d'acquisition, payé en numéraire. Motivair est consolidée par intégration globale au sein du segment de reporting *Gestion de l'énergie*.

Le Groupe compte acquérir les 25 % de participation minoritaire restante en 2028 par le biais d'un put/call. En 2028, les actionnaires minoritaires auront le droit de vendre au Groupe leur participation restante de 25 % dans Motivair. Le Groupe détient également un droit d'acquérir les 25 % restants des intérêts minoritaires à cette même date. La dette correspondante a été comptabilisée au sein des « Engagements d'achats de titres de minoritaires - part non courante » pour 278 millions d'euros à la date d'acquisition.

L'allocation du prix d'acquisition conformément à IFRS 3 n'est pas finalisée au 30 juin 2025. La valeur comptable de l'actif net à la date d'acquisition s'élève à 67 millions d'euros. Les ajustements préliminaires effectués sur le bilan d'ouverture s'élèvent à un montant net de 317 millions d'euros, et résultent principalement de la reconnaissance d'immobilisations incorporelles (relations clients et marque). À la date d'acquisition, un *goodwill* préliminaire de 745 millions d'euros a été reconnu.

Schneider eStar

Le 6 mai 2024, un protocole d'accord a été signé entre Schneider Electric et StarCharge, un opérateur majeur de réseaux de services de recharge en Chine, pour la création d'une coentreprise visant à accompagner la croissance du marché européen des *prosumers* (consommateurs). Les étapes de la création de cette coentreprise, appelée Schneider eStar, ont eu lieu pendant le premier trimestre 2025. Le 1er avril 2025, Schneider Electric a acquis 51,01 % de Schneider eStar pour un prix de 230 millions d'euros dont 220 millions d'euros en numéraire.

L'allocation du prix d'acquisition conformément à IFRS 3 est finalisée au 30 juin 2025. La valeur comptable de l'actif net à la date d'acquisition s'élève à 16 millions d'euros. Les ajustements préliminaires effectués sur le bilan d'ouverture s'élèvent à un montant net de 111 millions d'euros, et résultent de la reconnaissance d'une immobilisation incorporelle. La méthode du *goodwill* partiel a été appliquée et un *goodwill* partiel de 165 millions d'euros a été reconnu à la date d'acquisition.

Schneider eStar a commencé ses activités en avril 2025 et est consolidée par intégration globale au sein du segment de reporting *Gestion de l'énergie*.

Suivi des acquisitions et cessions réalisées en 2024 et ayant un effet sur les comptes 2025

Planon

Le 30 juillet 2024, Schneider Electric a signé un accord portant sur l'acquisition d'une participation additionnelle de 55% dans Planon, pour un prix de 525 millions d'euros payé en numéraire, pour atteindre une participation majoritaire de 80 %. Depuis la finalisation de la transaction le 28 octobre 2024, Planon est consolidée par intégration globale au sein du segment de reporting *Gestion de l'énergie*.

L'allocation du prix d'acquisition conformément à IFRS 3 n'est pas finalisée au 30 juin 2025. Au 31 décembre 2024, un *goodwill* préliminaire de 608 millions d'euros avait été comptabilisé. Au 30 juin 2025, le *goodwill* préliminaire a été porté à 627 millions d'euros.

2.2- Impact des variations de périmètre sur la trésorerie du Groupe

Les variations de périmètre du premier semestre 2025 représentent un décaissement net de 1 130 millions d'euros, qui se détaille comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024
Acquisitions (nettes du cash acquis)	(1 097)	(30)
<i>Dont Motivair</i>	(814)	-
<i>Dont Schneider eStar</i>	(219)	-
Cessions (nettes du cash cédé)	1	35
INVESTISSEMENT FINANCIER NET DES CESSIONS	(1 096)	5
Autres	(34)	(162)
TRANSACTIONS AVEC LES PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	(34)	(162)
IMPACT SUR LA TRESORERIE	(1 130)	(157)

En 2025, la trésorerie décaissée nette du cash acquis correspond principalement à l'acquisition de Motivair pour 814 millions d'euros et à la création de la coentreprise Schneider eStar pour 219 millions d'euros.

En 2024, la trésorerie décaissée correspondait principalement à l'acquisition des intérêts minoritaires d'ETAP.

NOTE 3 Information sectorielle

Le Groupe a organisé ses activités en deux segments :

La Gestion de l'énergie propose une offre technologique complète portée par EcoStruxure. Sa stratégie de commercialisation s'articule autour des besoins de ses clients sur l'ensemble de ses quatre marchés finaux dans les bâtiments, les centres de données, les infrastructures et les industries et bénéficie de l'appui d'un réseau de partenaires mondial.

Automatismes industriels inclut les activités d'automatismes industriels et contrôle industriel pour les industries de procédés discrets, hybrides et continus.

Les coûts relatifs à la Direction Générale du Groupe et non rattachables à un secteur en particulier sont isolés dans une colonne «Coûts des fonctions centrales et digitales».

Les informations données par secteur opérationnel sont identiques à celles présentées au Comité exécutif, présidé par le Directeur général. Le Comité exécutif est identifié comme le «Principal Décideur Opérationnel» en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter et d'évaluation de la performance des secteurs. L'indicateur principalement utilisé par le Comité exécutif pour évaluer la performance de chaque secteur est l'EBITA ajusté.

Les rémunérations en actions sont incluses dans la colonne «Coûts des fonctions centrales et digitales».

Le Comité exécutif n'examine pas les actifs et passifs par activité.

Les données par secteur suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés.

Ces informations sont commentées dans le rapport d'activité.

En raison du nombre important d'entreprises servies par le Groupe, de leur grande diversité dans de multiples secteurs et de leur large dispersion géographique, le premier client du Groupe ne dépasse pas 10% du chiffre d'affaires de Schneider Electric.

3.1- Informations par segment de reporting

1^{er} semestre 2025

(en millions d'euros)	Gestion de l'énergie	Automatismes Industriels	Coûts des fonctions centrales et digitales	Total
Chiffre d'affaires	15 892	3 444		19 336
EBITA ajusté	3 412	471	(373)	3 510
EBITA ajusté (%)	21,5%	13,7%		18,2%

1^{er} semestre 2024

(en millions d'euros)	Gestion de l'énergie	Automatismes Industriels	Coûts des fonctions centrales et digitales	Total
Chiffre d'affaires	14 652	3 521	-	18 173
EBITA ajusté	3 250	542	(409)	3 383
EBITA ajusté (%)	22,2%	15,4%		18,6%

3.2- Informations par zone géographique

Les zones géographiques couvertes par le Groupe sont les suivantes :

- Europe de l'Ouest,
- Amérique du Nord (y compris le Mexique),
- Asie-Pacifique,
- Reste du monde (Europe de l'Est, Proche-Orient, Afrique, Amérique du Sud).

Les actifs non courants incluent les *goodwill* nets, les immobilisations corporelles et incorporelles nettes.

1^{er} semestre 2025

(en millions d'euros)	Europe de l'Ouest	Asie - Pacifique	Amérique du Nord	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires par zone géographique	4 426	5 287	7 341	2 282	19 336
Actifs non courants au 30/06/2025	13 983	5 296	15 521	1 430	36 230

1^{er} semestre 2024

(en millions d'euros)	Europe de l'Ouest	Asie - Pacifique	Amérique du Nord	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires par zone géographique	4 378	4 997	6 502	2 296	18 173
Actifs non courants au 30/06/2024	12 493	5 720	15 852	1 399	35 464

NOTE 4 Recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement de la période se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024
Dépenses de recherche et développement en coûts des ventes	(312)	(274)
Dépenses de recherche et développement en frais de R&D *	(692)	(624)
Dépenses de développement capitalisés	(175)	(171)
TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT **	(1 179)	(1 069)

* Dont 18 millions d'euros de crédit d'impôt recherche sur le 1^{er} semestre 2025 et 19 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2024

** Excluant les charges d'amortissement des dépenses de développement capitalisés

En complément des dépenses de recherche et développement, les amortissements des projets de développement capitalisés, comptabilisés en coûts des ventes, s'élèvent à 111 millions d'euros au premier semestre 2025 contre 114 millions d'euros au premier semestre 2024.

NOTE 5 Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024
Plus/(moins) values sur cessions d'actifs	(2)	(1)
Plus/(moins) values sur cessions d'activités	(2)	(5)
Dépréciations des actifs	-	-
Coûts liés aux acquisitions et intégrations	(28)	(52)
Autres	41	(67)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	9	(125)

En 2025, les « Autres » incluent principalement le gain lié à l'acquisition des intérêts minoritaires de Qmerit.

En 2024, les « Autres » incluaient principalement certaines provisions juridiques.

NOTE 6 Amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024
Amortissement des incorporels liés aux acquisitions	(233)	(194)
Perte de valeur des incorporels liés aux acquisitions	-	-
CHARGES LIÉES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DÉPRÉCIATIONS	(233)	(194)

La hausse des amortissements des incorporels liés aux acquisitions entre le premier semestre 2024 et le premier semestre 2025 est principalement liée aux acquisitions du deuxième semestre 2024 et du premier semestre 2025, décrites dans la Note 2.1.

NOTE 7 Autres produits et charges financiers

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024
Résultat de change, net	(26)	12
Gains et (pertes) sur situation monétaire nette (IAS 29 Hyperinflation)	6	(1)
Composante financière des charges de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	(20)	(24)
Dividendes reçus	1	2
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers	(7)	(4)
Intérêts financiers - IFRS 16	(33)	(22)
Effet de l'actualisation et de la désactualisation	(5)	(7)
Autres charges financières nettes	(11)	3
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(95)	(41)

NOTE 8 Impôts sur les sociétés

Dès que les conditions réglementaires sont réunies, les sociétés du Groupe recourent à l'intégration fiscale. Schneider Electric SE a choisi cette option vis-à-vis de ses filiales françaises détenues directement ou indirectement par l'intermédiaire de Schneider Electric Industries SAS.

La charge d'impôt se compose comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024
Impôt courant	(726)	(767)
Impôt différé	12	100
CHARGE D'IMPÔT	(714)	(667)

La charge d'impôt sur le résultat est comptabilisée sur la base de l'estimation par la direction du taux effectif moyen pondéré d'impôt sur le résultat attendu pour l'ensemble de l'exercice. Le taux effectif d'impôt pour le semestre clos le 30 juin 2025 est de 24,0 %, contre 23,5 % pour le semestre clos le 30 juin 2024.

NOTE 9 **Goodwill**

Les principaux mouvements de la période sont récapitulés dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	30/06/2025	31/12/2024
Goodwill à l'ouverture, net	26 281	24 664
Acquisitions	929	616
Cessions	-	(4)
Reclassements	-	24
Effet des variations de change	(2 037)	981
GOODWILL À LA CLOTURE, NET	25 173	26 281
<i>dont dépréciations à la clôture</i>	<i>(371)</i>	<i>(371)</i>

Acquisitions et cessions

Les mouvements de la période sont détaillés en Note 2.

Autres variations

Les variations de taux de change concernent principalement les *goodwill* en dollars américains.

NOTE 10 **Participations dans les entreprises associées**

Le principal contributeur est le sous-groupe Delixi avec une quote-part de résultat de 40 millions d'euros au 30 juin 2025, contre 36 millions d'euros au 30 juin 2024.

Au cours du premier semestre, le Groupe a comptabilisé une perte de valeur de 274 millions d'euros sur son investissement dans Uplight. Cette dépréciation reflète la détérioration des performances financières d'Uplight sur la période ainsi que ses difficultés à atteindre ses objectifs financiers. La valeur comptable résultante représente la meilleure estimation du Groupe concernant le montant recouvrable de l'investissement à la date de clôture. Cette valorisation est susceptible d'évoluer et ne reflète pas nécessairement la valeur réalisable finale. Au cours du premier semestre 2024, le Groupe avait déjà comptabilisé une perte de valeur sur son investissement dans Uplight pour 220 millions d'euros.

NOTE 11 **Actifs financiers non courants**

Les actifs financiers non courants s'élèvent à 1 719 millions d'euros au 30 juin 2025, et sont principalement composés d'actifs financiers non cotés, de surfinancements de plans de retraite ainsi qu'un actif financier en lien avec l'amende de 207 millions d'euros payée à l'Autorité de la concurrence décrit dans la Note 18.

NOTE 12 **Capitaux propres**

12.1- Dividende versé

Au cours du premier semestre 2025, le Groupe a versé au titre de l'exercice 2024 un dividende d'un montant de 3,90 euros par action, soit un montant global de 2 191 millions d'euros.

12.2- Paiements fondés sur des actions

Actions de performance

Sur la base des hypothèses décrites dans les états financiers consolidés 2024, la charge comptabilisée en frais généraux et commerciaux au titre des plans d'actions de performance s'élève à 80 millions d'euros pour le premier semestre 2025 (84 millions d'euros pour le premier semestre 2024). Cette charge trouve sa contrepartie au sein du poste «Réserves consolidées» dans les capitaux propres.

Au cours du premier semestre 2025, Schneider Electric SE n'a émis aucune action au titre des attributions d'actions de performance.

Plan mondial d'actionnariat salarié

Chaque année, le Groupe Schneider Electric offre à ses employés la possibilité de devenir actionnaires grâce à des émissions d'actions qui leur sont réservées. Dans les pays qui satisfont aux exigences légales et fiscales, le plan d'actionnariat a été proposé aux salariés. En vertu de ce plan, les employés investissent dans des actions du Groupe à un cours préférentiel par rapport aux actions libres (décote de 15%). Ces actions ne peuvent être cédées par le salarié pendant une période incompressible de cinq années, sauf cas spécifiques prévus par la loi.

Le Groupe a proposé le 15 avril 2025 à ses salariés, au titre de la politique d'actionnariat salarié du Groupe, de souscrire à une augmentation de capital réservée à un cours de 182,86 euros (décote de 15 % par rapport au cours de référence de 215,14 euros calculé sur une moyenne des cours d'ouverture sur les 20 jours précédant la date de décision du Conseil d'Administration).

La charge IFRS 2, comptabilisée en «Frais généraux et commerciaux», est évaluée par référence à la juste valeur d'une décote offerte sur les actions. Elle s'élève à 45 millions d'euros au 30 juin 2025, contre 64 millions d'euros au 30 juin 2024.

Au 30 juin 2025, l'augmentation de capital correspondante n'a pas encore eu lieu.

12.3- Actions propres de Schneider Electric SE

Les actions Schneider Electric SE détenues par la société mère ou par des sociétés intégrées sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition en réduction des capitaux propres. Les gains/pertes découlant de la cession des actions propres sont ajoutés/déduits des réserves consolidées pour leurs montants nets des effets d'impôt.

Au 30 juin 2025, le Groupe détenait 13 895 647 actions propres qui viennent en déduction des réserves consolidées.

Le Groupe a racheté 413 376 actions pour un montant total de 87 millions d'euros au cours du premier semestre 2025.

NOTE 13 Provisions pour retraites et engagements assimilés

La variation des provisions pour retraites et avantages assimilés sur la période se détaille comme suit :

1^{er} semestre 2025

(en millions d'euros)	Engagements de retraite et indemnités de départ	Autres avantages postérieurs à l'emploi et avantages à long terme	Provisions pour retraites et avantages assimilés
31/12/2024	555	220	775
Charge de la période	43	11	54
<i>Coût des services rendus</i>	35	7	42
<i>Effets des liquidations/réductions de régimes</i>	(8)	-	(8)
<i>Coût des services passés</i>	-	-	-
<i>Coût financier</i>	141	4	145
<i>Produit financier</i>	(125)	-	(125)
Prestations versées	(16)	(37)	(53)
Cotisations versées	(36)	-	(36)
Éléments reconnus en capitaux propres	51	-	51
Écarts de conversion	(15)	(23)	(38)
Variations de périmètre et autres	-	-	-
30/06/2025	582	171	753
Surplus de régime reconnu à l'actif	(283)		(283)
Provisions reconnues au passif	865	171	1 037

1^{er} semestre 2024

(en millions d'euros)	Engagements de retraite et indemnités de départ	Autres avantages postérieurs à l'emploi et avantages à long terme	Provisions pour retraites et avantages assimilés
31/12/2023	572	244	816
Charge de la période	47	16	63
<i>Coût des services rendus</i>	28	12	40
<i>Effets des liquidations/réductions de régimes</i>	(1)	-	(1)
<i>Coût des services passés</i>	-	-	-
<i>Coût financier</i>	140	4	144
<i>Produit financier</i>	(120)	-	(120)
Prestations versées	(22)	(12)	(34)
Cotisations versées	(35)	-	(35)
Éléments reconnus en capitaux propres	(91)	(5)	(96)
Écarts de conversion	3	4	7
Variations de périmètre et autres	-	-	-
30/06/2024	474	247	721
Surplus de régime reconnu à l'actif	(339)		(339)
Provisions reconnues au passif	813	247	1 060

Suite à l'accord avec le Trustee du fonds de retraite d'Invensys au Royaume-Uni conclu le 7 février 2014, Schneider Electric SE a garanti les

obligations des filiales d'Invensys participant au Fonds de retraite à hauteur d'un montant plafonné à 1,75 milliards de livres sterling. Au 30 juin 2025, les actifs du régime excèdent la valeur des obligations objet de cette garantie et cette garantie ne peut donc pas être appelée. Les actifs nets pour retraites et avantages assimilés sont inclus dans les autres actifs financiers non courants.

NOTE 14 Provisions pour risques et charges

1^{er} semestre 2025

(en millions d'euros)	Risques économiques	Risques commerciaux	Risques sur produits	Risques environnementaux	Restructuration	Autres risques	Provisions
31/12/2024	225	124	727	290	144	793	2 303
<i>dont part à plus d'un an</i>	<i>144</i>	<i>64</i>	<i>208</i>	<i>243</i>	<i>16</i>	<i>576</i>	1 251
Dotations	24	16	83	3	33	46	205
Reprises pour utilisation	(13)	(24)	(73)	(12)	(45)	(103)	(270)
Provisions devenues sans objet	-	-	(14)	(2)	(1)	(8)	(25)
Écarts de conversion	(18)	(11)	(50)	(27)	(3)	(61)	(170)
Variations de périmètre et autres	9	(1)	-	1	(1)	26	34
30/06/2025	227	104	673	253	127	693	2 077
<i>dont part à plus d'un an</i>	<i>144</i>	<i>58</i>	<i>204</i>	<i>212</i>	<i>18</i>	<i>542</i>	1 178

1^{er} semestre 2024

(en millions d'euros)	Risques économiques	Risques commerciaux	Risques sur produits	Risques environnementaux	Restructuration	Autres risques	Provisions
31/12/2023	209	119	727	297	169	499	2 020
<i>dont part à plus d'un an</i>	<i>124</i>	<i>61</i>	<i>194</i>	<i>256</i>	<i>16</i>	<i>308</i>	959
Dotations	25	14	94	3	29	134	299
Reprises pour utilisation	(5)	(17)	(79)	(7)	(35)	(98)	(241)
Provisions devenues sans objet	-	-	(15)	-	-	(2)	(17)
Écarts de conversion	2	2	5	8	-	8	25
Variations de périmètre et autres	(2)	-	13	2	(3)	130	140
30/06/2024	229	118	745	303	160	671	2 226
<i>dont part à plus d'un an</i>	<i>129</i>	<i>63</i>	<i>198</i>	<i>261</i>	<i>15</i>	<i>496</i>	1 162

Les provisions sont notamment destinées à couvrir :

- **les risques économiques** : ces provisions couvrent des risques fiscaux résultant de positions prises par le Groupe ou ses filiales. Chaque position est évaluée individuellement et non compensée, et reflète la meilleure estimation du risque à la fin de la période de déclaration. Le cas échéant, elle comprend les intérêts de retard et les amendes;
- **les risques commerciaux** : les provisions pour risques clients intègrent principalement les provisions pour pertes à terminaison de certains contrats à long terme. Les provisions pour pertes à terminaison sont entièrement comptabilisées dès lors qu'elles sont identifiées;
- **les risques sur produits** : ces provisions sont constituées
 - des provisions statistiques pour garantie : le Groupe provisionne sur une base statistique l'ensemble des garanties données sur la vente de produits Schneider Electric au-delà des risques couverts par les assurances. Ces provisions sont estimées en tenant compte des statistiques historiques sur les revendications et de la période de garantie;
 - des provisions pour litiges sur des produits défectueux et des provisions destinées à couvrir des campagnes de remplacement sur des produits clairement identifiés.
- **les risques environnementaux** : ces provisions sont essentiellement destinées à couvrir les coûts des opérations de dépollution. L'estimation des futurs décaissements prévus est basée sur des rapports d'experts indépendants;
- **les coûts de restructuration**, dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution avant la date de clôture de la part du Groupe. L'estimation du passif ne comprend que les dépenses directes découlant de la restructuration.

NOTE 15 Endettement financier net

L'endettement financier net s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires	11 165	12 650
Autres emprunts auprès d'établissements de crédit	1 824	1 840
Part court terme des emprunts obligataires	(300)	(1 800)
Part court terme des autres dettes long terme	(1 771)	(1 780)
DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES	10 918	10 910
Billets de trésorerie	2 331	70
Intérêts courus non échus	128	139
Autres dettes	46	57
Découverts et en-cours bancaires	65	75
Part court terme des emprunts obligataires	300	1 800
Part court terme des autres dettes long terme	1 771	1 780
DETTES FINANCIÈRES COURANTES	4 641	3 921
DETTES FINANCIÈRES COURANTES ET NON COURANTES	15 559	14 831
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(4 013)	(6 887)
DETTE FINANCIÈRE NETTE excl. les engagements d'achats de titres de minoritaires	11 546	7 944
Engagements d'achats de titres de minoritaires - part non courante	247	19
Engagements d'achats de titres de minoritaires - part courante	191	184
DETTE FINANCIÈRE NETTE incl. les engagements d'achats de titres de minoritaires	11 984	8 147

La trésorerie nette des découverts et encours bancaires s'élève à 3 948 millions d'euros. Elle représente le montant de trésorerie présenté dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

Les cessions sans recours de créances clients ont conduit à la déconsolidation de ces créances pour 300 millions d'euros au 30 juin 2025, contre 343 millions d'euros au 31 décembre 2024. La quasi-totalité des risques et avantages attachés aux créances cédées ont été transférés.

Les valeurs mobilières de placement sont constituées d'instruments négociables, très liquides à court terme, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, tels que billets de trésorerie, fonds communs de placement ou équivalents.

La majorité des instruments financiers listés au bilan ont une juste valeur proche de leur valeur comptable, à l'exception des emprunts obligataires pour lesquels le coût amorti au bilan représente 11 165 millions d'euros comparé à une juste valeur de 11 209 millions d'euros.

NOTE 16 Instruments dérivés

30/06/2025

(en millions d'euros)	Qualifications comptables	Maturité	Nominal Ventes	Nominal Achats	Juste Valeur	Valeur à l'actif du bilan	Valeur au passif du bilan	Dont valeurs en capitaux propres
Contrats à terme	CFH	< 1 an	780	(436)	7	19	(12)	7
	CFH	< 2 ans	41	(48)	-	1	(1)	-
	CFH	> 2 ans	1	-	-	-	-	-
	FVH	< 1 an	2 161	(1 747)	81	112	(31)	-
	NIH	< 1 an	687	-	24	24	-	25
	Trading	< 1 an	858	(3 261)	(22)	2	(24)	-
	FVH	< 1 an	60	-	2	2	-	2
	NIH	> 2 ans	469	-	54	54	-	54
TOTAL DÉRIVÉS CHANGE			5 057	(5 492)	146	214	(68)	88
Contrats à terme	CFH	< 1 an	-	(391)	16	18	(2)	16
Options	Trading	> 2 ans	-	-	(7)	-	(7)	-
Dérivés métaux			-	(391)	9	18	(9)	16
Swap de taux d'intérêt	FVH	> 2 ans	1 050	(1 050)	32	32	-	-
Dérivés de taux			1 050	(1 050)	32	32	-	-
TOTAL			6 107	(6 933)	187	264	(77)	104

31/12/2024

(en millions d'euros)	Qualifications comptables	Maturité	Nominal Ventes	Nominal Achats	Juste Valeur	Valeur à l'actif du bilan	Valeur au passif du bilan	Valeurs en capitaux propres
Contrats à terme	CFH	< 1 an	611	(466)	(11)	16	(27)	(11)
	CFH	< 2 ans	39	(42)	-	1	(1)	-
	CFH	> 2 ans	2	-	-	-	-	-
	FVH	< 1 an	2 647	(1 790)	19	48	(29)	(2)
	NIH	< 1 an	719	-	(28)	-	(28)	(28)
	Trading	< 1 an	877	(4 920)	10	15	(5)	-
	FVH	< 1 an	69	-	-	-	-	-
	NIH	> 2 ans	529	-	(22)	-	(22)	(22)
TOTAL DÉRIVÉS CHANGE			5 493	(7 218)	(32)	80	(112)	(63)
Contrats à terme	CFH	< 1 an	-	(423)	(22)	1	(23)	(22)
Options	Trading	> 2 ans	-	-	(4)	-	(4)	-
Dérivés métaux			-	(423)	(26)	1	(27)	(22)
Swap de taux d'intérêt	FVH	> 2 ans	1 050	(1 050)	50	50	-	-
Dérivés de taux			1 050	(1 050)	50	50	-	-
TOTAL			6 543	(8 691)	(8)	131	(139)	(85)

16.1- Couverture des risques de change

Une part significative des opérations de Schneider Electric est réalisée dans des devises différentes des devises fonctionnelles des filiales. Le Groupe est donc exposé à l'évolution des différentes devises. En l'absence de couverture, les fluctuations de change des devises fonctionnelles vis-à-vis des autres devises peuvent donc significativement modifier les résultats du Groupe et rendre difficiles les comparaisons de performance d'une année sur l'autre. Par conséquent, le Groupe utilise des instruments financiers pour se couvrir au risque de change, en ayant recours à des contrats d'achat à terme ou bien en bénéficiant d'une couverture naturelle. Par ailleurs, certaines créances ou prêts à long terme accordés aux filiales constituent un investissement net à l'étranger au sens d'IAS 21.

La politique de couverture de change de Schneider Electric consiste à couvrir les filiales sur leurs opérations dans une devise autre que leur devise de comptabilisation.

16.2- Couverture des risques de taux

Le risque de taux d'intérêt sur les emprunts est géré au niveau du Groupe, sur la base de la dette consolidée et en tenant compte des conditions du marché pour optimiser les coûts d'emprunt globaux. Le Groupe utilise des instruments dérivés pour couvrir son exposition aux taux d'intérêt par le biais de swaps de devise et de swaps de taux d'intérêt. Les swaps de devises peuvent être présentés à la fois comme couvertures de change et couvertures de taux d'intérêt en fonction des caractéristiques du dérivé.

Au cours du premier semestre 2025, le Groupe n'a pas mis en place de nouveaux swaps de taux d'intérêts.

16.3- Couverture des risques liés aux matières premières

Le Groupe est exposé à des risques liés à l'évolution du prix de l'énergie et des matières premières, et notamment du cuivre, de l'aluminium, de l'argent, du plomb, du nickel, du zinc, de l'acier et des matières plastiques. Si le Groupe n'est pas en mesure de couvrir, de compenser ou de répercuter sur les clients ces coûts supplémentaires, cela pourrait avoir un impact défavorable sur les résultats. Le Groupe a toutefois mis en place certaines procédures pour limiter son exposition à la hausse des prix des matières premières non ferreuses et des matières précieuses. Les services Achats des unités opérationnelles communiquent leurs prévisions d'achats à la Direction Financière Groupe et à la Trésorerie. Les engagements d'achat sont couverts par des contrats à terme, des swaps et, dans une moindre mesure, des options.

16.4- Risque de contrepartie

Les transactions financières sont réalisées avec des contreparties soigneusement sélectionnées. Les contreparties bancaires sont choisies en fonction de critères déterminés, notamment la notation de crédit attribuée par une agence de notation indépendante.

La politique du Groupe consiste à diversifier les risques de contrepartie et des contrôles périodiques sont effectués pour vérifier le respect des règles associées. En outre, le Groupe souscrit une assurance-crédit importante et recourt à d'autres types de garanties pour limiter le risque de perte sur les créances clients.

16.5- Risque de liquidité

Au 30 juin 2025, les lignes de crédit confirmées du Groupe s'élèvent à 3 525 millions d'euros, toutes non utilisées, dont 2 925 millions d'euros ayant une maturité postérieure au 30 juin 2026. Parmi ces lignes, 2 775 millions d'euros sont liés au développement durable avec une marge indexée sur la performance annuelle du Schneider Sustainability Impact (SSI).

Avec une facilité de crédit engagée disponible de 3 525 millions d'euros et de la trésorerie et équivalents de trésorerie de 4 013 millions d'euros, les liquidités s'élèvent à 7 538 millions d'euros à la fin de la période. Au cours des 12 prochains mois, le montant total des dettes financières à court terme et des obligations arrivant à échéance s'élèvera à 4 641 millions d'euros.

Les lignes de crédit engagées ne comportent pas de *covenants* bancaires ni de clause en cas de détérioration de la notation financière du Groupe «credit rating triggers».

16.6- Affacturage des fournisseurs

Le Groupe a mis en place des programmes d'affacturage fournisseur dans différents pays. Le montant total actualisé des dettes fournisseurs au 30 juin 2025 s'élève à 103 millions d'euros et n'est pas considéré comme étant matériel. Aussi, les conditions de paiement restent similaires avec celles déjà pratiquées dans ces pays.

NOTE 17 Opérations avec des parties liées

17.1- Entreprises associées

Il s'agit essentiellement des sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. Les transactions avec ces parties liées sont réalisées à des prix de marché et sont non significatives sur la période.

17.2- Parties liées exerçant une influence notable

Au cours de la période, aucune opération non courante n'a été réalisée avec les membres des organes de direction.

NOTE 18 Engagements et passifs éventuels

Cautions, avals et garanties

Les garanties, cautions et avals, donnés d'une part et reçus d'autre part, s'établissent respectivement à 4 023 millions d'euros et 386 millions d'euros au 30 juin 2025.

Passifs éventuels

Ainsi que rendu public précédemment, les Autorités judiciaires et de la concurrence françaises ont perquisitionné en septembre 2018 le siège du Groupe ainsi que certains autres sites dans le cadre d'une enquête en lien avec la vente de produits électriques réalisée par le biais d'activités de distribution commerciale en France.

— Après 6 ans de procédure, l'Autorité de la concurrence a rendu le 29 octobre 2024 sa décision de sanctionner plusieurs acteurs de la distribution électrique en France, dont Schneider Electric avec une amende de 207 millions d'euros, au motif que l'autonomie tarifaire de certains distributeurs du marché français aurait été limitée par Schneider Electric, ce qui est contraire aux règles de concurrence. L'amende a été payée en avril 2025.

Schneider Electric conteste fermement la décision rendue par l'Autorité de la concurrence et a fait appel de cette décision devant la Cour d'appel de Paris.

Compte tenu de la difficulté à évaluer dans quelle mesure la Cour d'appel prendra en compte les arguments de Schneider Electric dans sa défense, le Groupe avait reconnu, au 31 décembre 2024, une provision de 104 millions d'euros en «Autres produits et charges d'exploitation». Cette provision reste inchangée au 30 juin 2025.

- Parallèlement, le 7 octobre 2022, Schneider Electric a été mis en examen par un juge d'instruction, qui a exigé de Schneider Electric une garantie bancaire de 20 millions d'euros (dont la validité a maintenant expiré) et un cautionnement de 80 millions d'euros. Schneider Electric a officiellement contesté la mise en accusation et avancé de nombreux arguments de droit et de fait. La procédure est en cours.

Schneider Electric rejette toute allégation selon laquelle ses pratiques de distribution ne seraient pas conformes aux règles de la concurrence. La politique commerciale de Schneider Electric est conçue pour se conformer à toutes les réglementations. Schneider Electric a toujours coopéré avec les autorités et entend continuer à le faire.

Schneider Electric a d'autres passifs éventuels découlant des procédures judiciaires, arbitrales ou réglementaires survenant dans le cours normal de ses activités. A la date d'approbation des comptes consolidés, les réclamations et litiges connus ou en cours concernant le Groupe ou ses filiales ont été analysés. Sur la base de l'avis des conseillers juridiques du Groupe, il a été jugé que toutes les provisions nécessaires pour couvrir ces risques éventuels avaient été passées.

NOTE 19 Événements postérieurs à la clôture

Augmentation de capital réservée aux salariés

Comme indiqué dans la Note 12, le Groupe a proposé le 15 avril 2025 à ses salariés, au titre de la politique d'actionnariat salarié du Groupe, de souscrire à une augmentation de capital réservée à un cours de 182,86 euros. Dans l'ensemble, 1,5 million d'actions ont été souscrites, soit une augmentation de capital de 272 millions d'euros, nette des frais d'émission, réalisée le 9 juillet 2025.

Acquisition des actionnaires minoritaires de Schneider Electric India Private Limited (« SEIPL »)

Le 29 juillet 2025, Schneider Electric a signé un accord avec Temasek visant à acquérir sa participation minoritaire de 35 % du capital de SEIPL et porter ainsi la participation du Groupe à 100 %.

Selon les termes de la transaction, Schneider Electric fera l'acquisition des 35 % complémentaires du capital de SEIPL pour un montant en numéraire de 5,5 milliards d'euros. La transaction est soumise aux conditions de clôture d'usage, y compris la réception des approbations des autorités de régulation compétentes telles que la Commission de la concurrence de l'Inde, et devrait être finalisée dans les prochains trimestres.

Cette transaction sera comptabilisée au sein des capitaux propres conformément à l'approche de « l'entité économique ». La différence entre le prix d'acquisition payé net des frais d'acquisition et la valeur comptable de 535 millions d'euros au 30 juin 2025 correspondant aux intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle acquis sera reconnue directement en capitaux propres, dans la part attribuable aux actionnaires de la société mère.

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2025

Principaux évènements de la période

Principales acquisitions de la période

Motivair

Le 28 février 2025, Schneider Electric a finalisé l'opération d'acquisition de Motivair Corporation, une entreprise spécialiste du refroidissement liquide et des solutions avancées de gestion thermique pour les systèmes de calcul haute performance. Selon les termes de la transaction, Schneider Electric a fait l'acquisition d'une participation majoritaire initiale de 75 % au capital de Motivair pour un prix de 850 millions d'euros à la date d'acquisition, payé en numéraire. Motivair est consolidée par intégration globale au sein du segment de reporting *Gestion de l'énergie*.

Le Groupe compte acquérir les 25 % de participation minoritaire restante en 2028 par le biais d'un put/call. En 2028, les actionnaires minoritaires auront le droit de vendre au Groupe leur participation restante de 25 % dans Motivair. Le Groupe détient également un droit d'acquérir les 25 % restants des intérêts minoritaires à cette même date. La dette correspondante a été comptabilisée au sein des « Engagements d'achats de titres de minoritaires - part non courante » pour 278 millions d'euros à la date d'acquisition.

L'allocation du prix d'acquisition conformément à IFRS 3 n'est pas finalisée au 30 juin 2025. La valeur comptable de l'actif net à la date d'acquisition s'élève à 67 millions d'euros. Les ajustements préliminaires effectués sur le bilan d'ouverture s'élèvent à un montant net de 317 millions d'euros, et résultent principalement de la reconnaissance d'immobilisations incorporelles (relations clients et marque). À la date d'acquisition, un *goodwill* préliminaire de 745 millions d'euros a été reconnu.

Schneider eStar

Le 6 mai 2024, un protocole d'accord a été signé entre Schneider Electric et StarCharge, un opérateur majeur de réseaux de services de recharge en Chine, pour la création d'une coentreprise visant à accompagner la croissance du marché européen des *prosumers* (consommateurs). Les étapes de la création de cette coentreprise, appelée Schneider eStar, ont eu lieu pendant le premier trimestre 2025. Le 1er avril 2025, Schneider Electric a acquis 51.01 % de Schneider eStar pour un prix de 230 millions d'euros dont 220 millions d'euros en numéraire.

L'allocation du prix d'acquisition conformément à IFRS 3 est finalisée au 30 juin 2025. La valeur comptable de l'actif net à la date d'acquisition s'élève à 16 millions d'euros. Les ajustements préliminaires effectués sur le bilan d'ouverture s'élèvent à un montant net de 111 millions d'euros, et résultent de la reconnaissance d'une immobilisation incorporelle. La méthode du *goodwill* partiel a été appliquée et un *goodwill* partiel de 165 millions d'euros a été reconnu à la date d'acquisition.

Schneider eStar a commencé ses activités en avril 2025 et est consolidée par intégration globale au sein du segment de reporting *Gestion de l'énergie*.

Suivi des acquisitions et cessions réalisées en 2024 et ayant un effet sur les comptes 2025

Planon

Le 30 juillet 2024, Schneider Electric a signé un accord portant sur l'acquisition d'une participation additionnelle de 55% dans Planon, pour un prix de 525 millions d'euros payé en numéraire, pour atteindre une participation majoritaire de 80 %. Depuis la finalisation de la transaction le 28 octobre 2024, Planon est consolidée par intégration globale au sein du segment de reporting *Gestion de l'énergie*.

L'allocation du prix d'acquisition conformément à IFRS 3 n'est pas finalisée au 30 juin 2025. Au 31 décembre 2024, un *goodwill* préliminaire de 608 millions d'euros avait été comptabilisé. Au 30 juin 2025, le *goodwill* préliminaire a été porté à 627 millions d'euros.

Commentaires sur l'activité et le compte de résultat consolidé

Évolution des taux de change

L'évolution des devises par rapport à l'euro (effet de la conversion) sur le premier semestre 2025 a un impact négatif de 388 millions d'euros sur le chiffre d'affaires consolidé, principalement lié à l'évolution du dollar américain et de la roupie indienne par rapport à l'euro, et un impact négatif de 146 millions d'euros sur l'EBITA ajusté.

Compte de résultat du premier semestre

Le compte de résultat du premier semestre 2025 comparé au premier semestre 2024 se détaille comme suit :

(en millions d'euros sauf le résultat par action)	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024	Variance
Chiffre d'affaires	19 336	18 173	6,4%
Coûts des ventes	(11 134)	(10 284)	8,3%
Marge brute	8 202	7 889	4,0%
% Marge brute	42,4%	43,4%	
Recherche et développement	(692)	(624)	10,9%
Frais généraux et commerciaux	(4 000)	(3 882)	3,0%
EBITA ajusté *	3 510	3 383	3,8%
% EBITA ajusté	18,2%	18,6%	
Autres produits et charges d'exploitation	9	(125)	(107,2)%
Charges de restructuration	(63)	(59)	6,8%
EBITA **	3 456	3 199	8,0%
% EBITA	17,9%	17,6%	
Amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions	(233)	(194)	20,1%
Résultat d'exploitation	3 223	3 005	7,3%
% Résultat d'exploitation	16,7%	16,5%	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	74	86	(14,0)%
Coût de l'endettement financier brut	(227)	(212)	7,1%
Coût de la dette financière nette	(153)	(126)	21,4%
Autres produits et charges financiers	(95)	(41)	131,7%
Résultat financier	(248)	(167)	48,5%
Résultat des activités poursuivies avant impôts	2 975	2 838	4,8%
Impôts sur les sociétés	(714)	(667)	7,0%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	23	14	64,3%
Dépréciation des participations dans les entreprises associées et coentreprises	(274)	(220)	24,5%
RÉSULTAT NET	2 010	1 965	2,3%
<i>dont part attribuable aux actionnaires de la société mère</i>	<i>1 913</i>	<i>1 882</i>	<i>1,6%</i>
<i>dont part attribuable aux actionnaires minoritaires</i>	<i>97</i>	<i>83</i>	<i>16,9%</i>
Résultat net (part attribuable aux actionnaires de la société mère) par action (en euros/action)	3,41	3,36	1,5%
Résultat net (part attribuable aux actionnaires de la société mère) après dilution (en euros/action)	3,38	3,32	1,8%

*EBITA ajusté (Earnings Before Interest, Taxes, Amortization of Purchase Accounting Intangibles) : Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des incorporels issus d'acquisitions, avant dépréciations des goodwill, avant les autres produits et charges d'exploitation, et avant charges de restructuration.

**EBITA (Earnings Before Interest, Taxes and Amortization of Purchase Accounting Intangibles) : Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des incorporels issus d'acquisitions, avant dépréciations des goodwill.

Chiffre d'affaires

Au 30 juin 2025, le chiffre d'affaires consolidé de Schneider Electric s'élève à 19 336 millions d'euros, en croissance organique de 7,9% et une croissance publiée de 6,4%. La croissance des ventes est forte pour les offres de Systèmes du Groupe, notamment sur les marchés finaux des centres de données et des infrastructures. Le Groupe affiche aussi une forte croissance des Services liée à ses offres digitales ainsi qu'aux tendances de rénovation et de modernisation. Les actifs logiciels agnostiques du Groupe poursuivent leur transition vers un modèle d'abonnement, impactant mécaniquement la croissance organique comme attendu, tout en affichant une bonne dynamique sous-jacente. La croissance des ventes de Produits reste modérée, avec une croissance des ventes de produits de distribution électrique sur de nombreux marchés finaux et segments, tandis que les ventes sur le marché des bâtiments résidentiels reculent. La reprise progressive attendue de la demande du marché des industries manufacturières (« *Discrete* ») se poursuit, sans se refléter encore dans la croissance des ventes. L'impact des effets de change est de -2,1%, principalement dû à l'affaiblissement du dollar américain, de la roupie indienne, de la livre turque et du peso mexicain face à l'euro. Les acquisitions nettes des cessions ont un impact de +0,8%, principalement lié aux acquisitions de Planon et Motivair, partiellement compensées par l'impact de plusieurs cessions mineures.

Évolution du chiffre d'affaires par secteur opérationnel

Le chiffre d'affaires par secteur opérationnel se détaille comme suit (en millions d'euros) :

(en millions d'euros)	Gestion de l'énergie	Automatismes Industriels	Total
1 ^{er} semestre 2025	15 892	3 444	19 336
1 ^{er} semestre 2024	14 652	3 521	18 173

Le segment Gestion de l'énergie réalise un chiffre d'affaires de 15 892 millions d'euros, soit 82% du chiffre d'affaires du Groupe, en hausse organique de 10,5%. Malgré un environnement marqué par une incertitude accrue, le Groupe bénéficie d'une demande de marché sou-

tenue, en particulier pour les offres de Systèmes sur les marchés finaux des centres de données et des infrastructures, et ce, malgré la faiblesse du marché des bâtiments résidentiels. L'Amérique du Nord affiche une croissance organique de +16%, portée une forte croissance des Systèmes et des Services, principalement sur le marché final des centres de données, tandis que la croissance des Produits reste modérée, avec un recul sur le marché des bâtiments résidentiels. L'Europe de l'Ouest est quasi stable en organique, avec des performances contrastées entre les cinq principales économies de la région. L'Espagne affiche une forte croissance, la France progresse également au premier semestre, tandis que l'Italie est quasi stable et que l'Allemagne et le Royaume-Uni sont en recul. Dans l'ensemble de la région, la performance est impactée par des retards persistants sur les projets de centres de données et par la faiblesse du marché des bâtiments résidentiels. L'Asie-Pacifique affiche une croissance organique de +12%, tirée par une forte croissance à deux chiffres en Inde, reflétant la solidité du Groupe sur l'ensemble des marchés finaux et le succès continu de sa stratégie multi-marques dans le pays. La Chine affiche une croissance moyenne à un chiffre, portée par le marché final des centres de données, tandis que le marché des bâtiments reste atone. L'Australie affiche une forte croissance à deux chiffres, portée par l'exécution de projets dans les centres de données. Le reste de la région affiche globalement une croissance élevée à un chiffre. Le Reste du Monde est en croissance de +7% en organique, porté par une croissance à deux chiffres en Amérique du Sud porté par l'exécution sur les Systèmes, et soutenu par une croissance élevée à un chiffre au Moyen-Orient et en Afrique, malgré une base de comparaison élevée.

Le segment Automatismes industriels réalise un chiffre d'affaires de 3 444 millions, soit 18% du chiffre d'affaires du Groupe, en décroissance organique de -1,1%. Les offres de logiciels industriels agnostiques du Groupe, issues d'AVEVA, réalisent une bonne croissance des revenus récurrents annualisés (« ARR »), en hausse de +12% au 30 juin 2025, la transition en cours vers un modèle de revenus par abonnement restant sur la bonne voie. La reprise progressive attendue de la demande dans le marché des industries manufacturières (« *Discrete* ») se poursuit, sans se refléter encore dans la croissance des ventes, qui demeure légèrement négative. Les ventes sur le marché des industries de procédés continus (« *process* ») et hybrides sont impactées par des effets de calendrier, combinés à un environnement marqué par une incertitude accrue et une volatilité des prix des matières premières, entraînant des reports de décisions d'investissement chez les clients. L'Amérique du Nord est en décroissance organique de -1%, la croissance des ventes de logiciels industriels d'AVEVA étant compensée par le recul sur le marché des industries manufacturières (« *Discrete* ») et le marché des industries de procédés continus (« *process* ») et hybrides. L'Europe de l'Ouest recule de -3% en organique, avec une croissance en Italie sur l'ensemble des segments de l'automatisation, tandis que l'Allemagne est en décroissance en raison de la faiblesse du segment de la chimie et du marché des industries manufacturières (« *Discrete* »), et que la France recule sur le marché des industries manufacturières (« *Discrete* »). L'Asie-Pacifique est en décroissance organique de -3%, avec la Chine quasi stable, affichant une croissance positive des ventes dans le marché des industries manufacturières (« *Discrete* »), mais compensée par la faiblesse du marché des industries de procédés continus (« *process* ») et hybrides. L'Inde est en recul, avec des baisses sur le marché des industries manufacturières (« *Discrete* ») et le marché des industries de procédés continus (« *process* ») et hybrides. Le reste de la région est en baisse dans son ensemble, principalement en raison d'effets de calendrier chez AVEVA. Le Reste du Monde progresse de +6% en organique, porté par une forte croissance du marché des industries de procédés continus (« *process* ») et hybrides au Moyen-Orient et en Amérique du Sud, ainsi que des logiciels industriels d'AVEVA, avec une croissance légèrement positive des ventes dans le marché des industries manufacturières (« *Discrete* ») dans l'ensemble de la région.

Marge Brute

La marge brute est en croissance organique de +5,6%, avec un taux de marge brute en recul de -90 points de base en organique pour s'établir à 42,4% au premier semestre 2025. La marge brute est négativement impactée par l'inflation du coût des matières premières et des droits de douane, ces effets intervenant avant que les actions sur les prix mises en place au cours du premier semestre ne les compensent. L'effet de mix pèse également sur la marge brute, partiellement compensé par la productivité industrielle.

Coût des fonctions supports : Recherche et développement, Frais généraux et commerciaux

Lors du premier semestre 2025, les frais de recherche et développement, nets de capitalisation et hors coûts comptabilisés en coût des ventes, s'élèvent à 692 millions d'euros contre 624 millions d'euros au premier semestre 2024, en hausse de +10,9%. En pourcentage du chiffre d'affaires, les frais de recherche et développement, ressortent en légère hausse à 3,6% au premier semestre en 2025 (contre 3,4% au premier semestre 2024).

Le total des frais de recherche et développement, y compris la partie capitalisée et les coûts comptabilisés en coût des ventes (présenté en Note 4 des états financiers consolidés), s'élève à 1 179 millions d'euros au premier semestre 2025 (contre 1 069 millions d'euros au premier semestre 2024) en hausse de +10,3%. En pourcentage du chiffre d'affaires, les frais de recherche et développement sont en légère augmentation, à 6,1% au premier semestre 2025 (5,9% au premier semestre 2024).

Au premier semestre 2025, l'impact net entre la capitalisation des coûts relatifs à des projets de développement et la charge d'amortissement correspondante est un impact positif de 64 millions d'euros sur le résultat d'exploitation (contre 57 millions d'euros au premier semestre 2024).

Lors du premier semestre 2025, les frais généraux et commerciaux augmentent de +3,0% à 4 000 millions d'euros (contre 3 882 millions d'euros au premier semestre 2024). En pourcentage du chiffre d'affaires, les frais généraux et commerciaux diminuent à 20,7% au premier semestre 2025 (contre 21,4% au premier semestre 2024).

Le montant combiné des coûts des fonctions supports, soit des frais de recherche et développement nets et des frais généraux et commerciaux, totalise 4 692 millions d'euros au premier semestre 2025 contre 4 506 millions d'euros au premier semestre 2024, soit une augmentation de +4,1%. En pourcentage du chiffre d'affaires, le coût des fonctions supports diminue à 24,3% au premier semestre 2025 contre 24,8% au premier semestre 2024.

Autres produits et charges d'exploitation

Au premier semestre 2025, les autres produits et charges d'exploitation représentent un produit net de 9 millions d'euros provenant principalement du gain lié à l'acquisition des intérêts minoritaires de Qmerit, partiellement compensé par les coûts d'acquisitions et d'intégrations liés aux acquisitions récentes et en cours de l'exercice.

Au premier semestre 2024, les autres produits et charges d'exploitation représentaient une charge nette de 125 millions d'euros provenant de certaines provisions juridiques ainsi que des coûts d'acquisitions et d'intégrations liés aux acquisitions récentes et en cours de l'exercice.

Coûts de restructuration

Au premier semestre 2025, les coûts de restructuration s'élèvent à 63 millions d'euros (contre 59 millions d'euros au premier semestre 2024).

Amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions

Au premier semestre 2025, les amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions s'élèvent à 233 millions d'euros (contre 194 millions d'euros au premier semestre 2024). La hausse des amortissements des incorporels liés aux acquisitions entre le premier semestre 2024 et le premier semestre 2025 est principalement liée aux acquisitions du deuxième semestre 2024 et du premier semestre 2025, décrites plus haut dans les principaux événements de la période.

EBITA et EBITA ajusté

L'EBITA ajusté (Earnings Before Interests, Taxes, Amortization of purchase accounting intangibles) est défini comme l'EBITA avant charges de restructuration et avant les autres produits et charges d'exploitation qui incluent les charges d'acquisition, d'intégrations et de séparations.

L'EBITA (Earnings Before Interests, Taxes and Amortization of purchase accounting intangibles) est défini comme le résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des incorporels issus d'acquisitions et avant perte de valeur des *goodwill*.

L'EBITA ajusté au premier semestre 2025 s'élève à 3 510 millions d'euros, contre 3 383 millions d'euros au premier semestre 2024, en augmentation de +3,8%. En pourcentage du chiffre d'affaires, l'EBITA ajusté passe de 18,6% au premier semestre 2024 à 18,2% au premier semestre 2025, soit une décroissance organique de -10 points de base, à cause de l'évolution de la marge brute. Le ratio coûts des fonctions support (« SFC ») sur chiffre d'affaires est en baisse de 50 points de base à 24,3 %, principalement en raison de la croissance organique de 80 points de base, où l'investissement responsable dans les priorités stratégiques a été équilibré par une bonne maîtrise des charges d'exploitation.

L'EBITA augmente de +8,0% à 3 456 millions d'euros au premier semestre 2025, contre 3 199 millions d'euros au premier semestre 2024. En pourcentage du chiffre d'affaires, l'EBITA s'élève à 17,9% au premier semestre 2025 (contre 17,6% au premier semestre 2024).

EBITA ajusté par secteur opérationnel

L'EBITA ajusté par segment opérationnel se détaille comme suit :

1^{er} semestre 2025

(en millions d'euros)	Gestion de l'énergie	Automatismes Industriels	Coûts des fonctions centrales et digitales	Total
Chiffre d'affaires	15 892	3 444		19 336
EBITA ajusté	3 412	471	(373)	3 510
EBITA ajusté (%)	21,5%	13,7%		18,2%

1^{er} semestre 2024

(en millions d'euros)	Gestion de l'énergie	Automatismes Industriels	Coûts des fonctions centrales et digitales	Total
Chiffre d'affaires	14 652	3 521	-	18 173
EBITA ajusté	3 250	542	(409)	3 383
EBITA ajusté (%)	22,2%	15,4%		18,6%

L'activité *Gestion de l'énergie* réalise un EBITA ajusté de 3 412 millions d'euros au premier semestre 2025, soit 21,5% du chiffre d'affaires, en décroissance organique d'environ -50 points de base (décroissance de -70 points de base en données publiées), avec un impact positif lié à la forte croissance des volumes de Systèmes et à la productivité industrielle, plus que compensé par un effet négatif du prix net et du mix sur la marge brute, et partiellement atténué par la réduction du ratio des coûts des fonctions support (« SFC ») sur les ventes.

L'activité *Automatismes industriels* réalise un EBITA ajusté de 471 millions d'euros au premier semestre 2025, soit 13,7% du chiffre d'affaires, en décroissance organique d'environ -120 points de base (décroissance de -170 points de base en données publiées), où la forte productivité industrielle est compensée par un prix net négatif et un mix défavorable sur la marge brute, exacerbé par une hausse du ratio des coûts des fonctions support (« SFC ») sur les ventes en raison du manque de croissance des volumes.

Les coûts des fonctions centrales et digitales s'élèvent à 373 millions d'euros au premier semestre 2025, soit 1,9% du chiffre d'affaires du Groupe (contre 409 millions d'euros au premier semestre 2024, soit 2,3% du chiffre d'affaires du Groupe).

Résultat d'exploitation (EBIT)

Le résultat d'exploitation ou EBIT (*Earnings Before Interest and Taxes*) s'améliore de 7,3%, à 3 223 millions d'euros au premier semestre 2025 contre 3 005 millions d'euros au premier semestre 2024.

Résultat financier

Le résultat financier est une charge nette de 248 millions d'euros au premier semestre 2025 contre 167 millions d'euros au premier semestre 2024.

Cette variation s'explique par une augmentation du coût de la dette financière nette (153 millions d'euros au premier semestre 2025, contre 126 millions d'euros au premier semestre 2024) ainsi que par l'évolution négative des pertes et gains de change (perte de 26 millions d'euros au premier semestre 2025, contre un gain de 12 millions d'euros au premier semestre 2024), légèrement compensées par l'impact positif lié à la réévaluation des actifs et passifs dans les économies hyperinflationnistes (Argentine et Turquie) : gain de 6 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2025, contre une perte de 1 million d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2024.

Impôts sur les sociétés

Le taux effectif d'impôt au premier semestre 2025 est en hausse par rapport au premier semestre 2024 et s'élève à 24,0% au premier semestre 2025. Le taux effectif d'impôt était de 23,5% au premier semestre 2024. La charge d'impôt correspondante est en augmentation, passant de 667 millions d'euros au premier semestre 2024 à 714 millions d'euros au premier semestre 2025.

Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence est un gain de 23 millions d'euros au premier semestre 2025 contre un gain de 14 millions d'euros au premier semestre 2024.

Dépréciation des participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les dépréciations des participations dans les entreprises associées et coentreprises s'élèvent à 274 millions d'euros au premier semestre 2025 contre 220 millions d'euros au premier semestre 2024, toutes deux concernant la participation dans Uplight. Cette dépréciation reflète la détérioration des performances financières d'Uplight sur la période ainsi que ses difficultés à atteindre ses objectifs financiers. La valeur comptable résultante représente la meilleure estimation du Groupe concernant le montant recouvrable de l'investissement à la date de clôture. Cette valorisation est susceptible d'évoluer et ne reflète pas nécessairement la valeur réalisable finale.

Intérêts minoritaires/Participations ne donnant pas le contrôle

La part attribuable aux actionnaires minoritaires dans le résultat net du premier semestre 2025 s'élève à 97 millions d'euros contre 83 millions d'euros au premier semestre 2024. La variation est principalement liée à la solide performance de Schneider Electric India Private Limited (« SEIPL »).

Résultat net (part des actionnaires de la société mère)

Le résultat net (part attribuable aux actionnaires de la société mère) s'élève à 1 913 millions d'euros au premier semestre 2025 contre 1 882 millions d'euros au premier semestre 2024.

Résultat net par action

Le résultat net par action est de 3,41 euros au premier semestre 2025, contre 3,36 euros au premier semestre 2024.

Commentaires sur le tableau de flux de trésorerie consolidés

Le tableau de flux de trésorerie du premier semestre 2025 comparé au premier semestre 2024 se détaille ainsi :

(en millions d'euros)	Note	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024
Résultat net		2 010	1 965
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		(23)	(14)
<i>Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :</i>			
Amortissements des immobilisations corporelles		423	401
Amortissements des immobilisations incorporelles (hors <i>goodwill</i>)		385	350
Dépréciations des actifs non courants		280	230
Augmentation/(diminution) des provisions	14	(89)	72
(Plus)/moins-values sur cessions d'activité et d'actifs immobilisés		4	5
Différence entre l'impôt payé et la charge d'impôt		(187)	(30)
Autres éléments sans impact sur les flux de trésorerie		141	116
Autofinancement d'exploitation		2 944	3 095
Diminution/(augmentation) des créances d'exploitation		18	(289)
Diminution/(augmentation) des stocks et en-cours		(858)	(663)
(Diminution)/augmentation des dettes d'exploitation		(136)	(64)
Diminution/(augmentation) des autres actifs et passifs courants		(777)	(554)
Variation du besoin en fonds de roulement		(1 753)	(1 570)
TOTAL I - TRÉSORERIE PROVENANT DES / (AFFECTÉE AUX) ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		1 191	1 525
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(519)	(425)
Cessions d'immobilisations corporelles		16	12
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(214)	(223)
Investissement net d'exploitation		(717)	(636)
Acquisitions et cessions d'activité, net du cash acquis et cédé	2	(1 096)	5
Autres investissements à long terme		(10)	(137)
Augmentation des actifs de retraite à long terme	13	(36)	(35)
Sous-total		(1 142)	(167)
TOTAL II - TRÉSORERIE PROVENANT DES / (AFFECTÉE AUX) OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(1 859)	(803)
Émission d'emprunts obligataires	15	-	1 946
Remboursement d'emprunts obligataires	15	(1 500)	-
Vente/(achat) d'actions propres		(87)	-
Augmentation/(diminution) des autres dettes financières		1 910	(970)
Émission et rachat d'OCEANEs (composante capitaux propres)		-	84
Augmentation/(réduction) de capital en numéraire	12	-	-
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle	2	(34)	(162)
Dividendes versés aux actionnaires de Schneider Electric		(2 191)	(1 963)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(18)	(15)
TOTAL III - TRÉSORERIE PROVENANT DES / (AFFECTÉE AUX) OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(1 920)	(1 080)
TOTAL IV - EFFET NET DES CONVERSIONS		(276)	(11)
TOTAL V - IMPACT DES ÉLÉMENTS RECLASSÉS EN VUE DE LA VENTE		-	-
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE : I + II + III + IV + V		(2 864)	(369)
Trésorerie nette à l'ouverture	15	6 812	4 654
Variation de trésorerie		(2 864)	(369)
TRESORERIE NETTE À LA CLÔTURE	15	3 948	4 285

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation

L'autofinancement d'exploitation s'élève à 2 944 millions d'euros au premier semestre 2025, en baisse de -151 millions d'euros par rapport aux 3 095 millions d'euros au premier semestre 2024, principalement en raison du calendrier des paiements d'impôts. Cela représente 15,2% du chiffre d'affaires au premier semestre 2025 (contre 17,0% du chiffre d'affaires au premier semestre 2024). L'autofinancement d'exploitation inclut des coûts de R&D pour 1 179 millions d'euros, en hausse à 6,1% du chiffre d'affaires du premier semestre 2025.

La variation du besoin en fonds de roulement a consommé 1 753 millions d'euros de trésorerie au premier semestre 2025 contre 1 570 millions d'euros au premier semestre 2024. L'augmentation du besoin en fonds de roulement commercial a un impact sur la trésorerie provenant des activités d'exploitation du premier semestre 2025 à hauteur de -976 millions d'euros, principalement liée à une hausse des stocks. Le ratio de jours en stock (« DIN ») est en hausse de 12 jours par rapport à décembre 2024, tandis que le délai moyen de paiement des clients (« DSO ») et le délai moyen de paiement des fournisseurs (« DPO ») restent quasi stables par rapport à décembre.

Par ailleurs, le Groupe a payé une amende de 207 millions d'euros au premier semestre 2025 dans le cadre d'une affaire juridique précédemment communiquée en France.

La trésorerie provenant des activités d'exploitation s'élève à 1 191 millions d'euros au premier semestre 2025 contre 1 525 millions d'euros sur le premier semestre 2024.

Flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement

L'investissement net d'exploitation, qui comprend les coûts de développement capitalisés, constitue un décaissement de 717 millions d'euros au premier semestre 2025, en augmentation de 81 millions d'euros par rapport au décaissement de 636 millions d'euros sur le premier semestre 2024. Cela représente 3,7% du chiffre d'affaires du premier semestre 2025 (contre 3,5% du chiffre d'affaires au premier semestre 2024), dont 2,6% liés aux investissements corporels nets et 1,1% aux investissements incorporels (principalement des dépenses de développement capitalisées), alors que le Groupe poursuit l'expansion de ses capacités industrielles et son effort d'innovation.

Les acquisitions et cessions d'activité, net du cash acquis et cédé, représentent une sortie de trésorerie de 1 096 millions d'euros au premier semestre 2025. Sur le premier semestre 2024, l'investissement financier net de la trésorerie acquise représentait une entrée de trésorerie de 5 millions d'euros. Les principales acquisitions et cessions sont décrites en Note 2.1 des Etats Financiers consolidés.

Flux de trésorerie produits par des opérations de financement

La trésorerie affectée aux opérations de financement est négative à hauteur de 1 920 millions d'euros au premier semestre 2025 comparée à une trésorerie négative de 1 080 millions d'euros au premier semestre 2024.

Les principales variations sur 2025 concernent le remboursement d'emprunts obligataires pour 1 500 millions d'euros et l'émission de *commercial papers* pour 2 261 millions d'euros, ainsi que le rachat d'actions propres pour 87 millions d'euros et l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle pour 34 millions d'euros. Les variations sur 2024 concernaient principalement la variation des dettes financières et l'émission de nouveaux emprunts obligataires, ainsi que l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle.

Le dividende versé par Schneider Electric SE s'élève à 2 191 millions d'euros au premier semestre 2025 contre 1 963 millions d'euros au premier semestre 2024.

Réclamations, litiges et autres risques

Principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Les principaux risques et principales incertitudes présentés au Chapitre 3, paragraphe 3.4 (Principaux risques et opportunités) du Document d'Enregistrement Universel 2024 déposé à l'AMF le 26 mars 2025, sont toujours d'actualité.

Cautions, avals et garanties

Les garanties, cautions et avals, donnés d'une part et reçus d'autre part, s'établissent respectivement à 4 023 millions d'euros et 386 millions d'euros au 30 juin 2025.

Passifs éventuels

Ainsi que rendu public précédemment, les Autorités judiciaires et de la concurrence françaises ont perquisitionné en septembre 2018 le siège du Groupe ainsi que certains autres sites dans le cadre d'une enquête en lien avec la vente de produits électriques réalisée par le biais d'activités de distribution commerciale en France.

— Après 6 ans de procédure, l'Autorité de la concurrence a rendu le 29 octobre 2024 sa décision de sanctionner plusieurs acteurs de la distribution électrique en France, dont Schneider Electric avec une amende de 207 millions d'euros, au motif que l'autonomie tarifaire de certains distributeurs du marché français aurait été limitée par Schneider Electric, ce qui est contraire aux règles de concurrence. L'amende a été payée en avril 2025.

Schneider Electric conteste fermement la décision rendue par l'Autorité de la concurrence et a fait appel de cette décision devant la Cour d'appel de Paris.

Compte tenu de la difficulté à évaluer dans quelle mesure la Cour d'appel prendra en compte les arguments de Schneider Electric dans sa défense, le Groupe avait reconnu, au 31 décembre 2024, une provision de 104 millions d'euros en «Autres produits et charges d'exploitation». Cette provision reste inchangée au 30 juin 2025.

— Parallèlement, le 7 octobre 2022, Schneider Electric a été mis en examen par un juge d'instruction, qui a exigé de Schneider Electric une garantie bancaire de 20 millions d'euros (dont la validité a maintenant expiré) et un cautionnement de 80 millions d'euros. Schneider Electric a officiellement contesté la mise en accusation et avancé de nombreux arguments de droit et de fait. La procédure est en cours.

Schneider Electric rejette toute allégation selon laquelle ses pratiques de distribution ne seraient pas conformes aux règles de la concurrence. La politique commerciale de Schneider Electric est conçue pour se conformer à toutes les réglementations. Schneider Electric a toujours coopéré avec les autorités et entend continuer à le faire.

Schneider Electric a d'autres passifs éventuels découlant des procédures judiciaires, arbitrales ou réglementaires survenant dans le cours normal de ses activités. A la date d'approbation des comptes consolidés, les réclamations et litiges connus ou en cours concernant le

Groupe ou ses filiales ont été analysés. Sur la base de l'avis des conseillers juridiques du Groupe, il a été jugé que toutes les provisions nécessaires pour couvrir ces risques éventuels avaient été passées.

Aucun autre événement significatif n'est intervenu depuis la date de publication du Document d'Enregistrement Universel 2024 (Principaux risques décrits dans le Document d'Enregistrement Universel - Chapitre 3).

Principales transactions entre parties liées

Celles-ci sont décrites en Note 17 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés.

Événements postérieurs à la clôture

Augmentation de capital réservée aux salariés

Comme indiqué dans la Note 12, le Groupe a proposé le 15 avril 2025 à ses salariés, au titre de la politique d'actionnariat salarié du Groupe, de souscrire à une augmentation de capital réservée à un cours de 182,86 euros. Dans l'ensemble, 1,5 million d'actions ont été souscrites, soit une augmentation de capital de 272 millions d'euros, nette des frais d'émission, réalisée le 9 juillet 2025.

Acquisition des actionnaires minoritaires de Schneider Electric India Private Limited (« SEIPL »)

Le 29 juillet 2025, Schneider Electric a signé un accord avec Temasek visant à acquérir sa participation minoritaire de 35 % du capital de SEIPL et porter ainsi la participation du Groupe à 100 %.

Selon les termes de la transaction, Schneider Electric fera l'acquisition des 35 % complémentaires du capital de SEIPL pour un montant en numéraire de 5,5 milliards d'euros. La transaction est soumise aux conditions de clôture d'usage, y compris la réception des approbations des autorités de régulation compétentes telles que la Commission de la concurrence de l'Inde, et devrait être finalisée dans les prochains trimestres.

Cette transaction sera comptabilisée au sein des capitaux propres conformément à l'approche de « l'entité économique ». La différence entre le prix d'acquisition payé net des frais d'acquisition et la valeur comptable de 535 millions d'euros au 30 juin 2025 correspondant aux intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle acquis sera reconnue directement en capitaux propres, dans la part attribuable aux actionnaires de la société mère.

Tendances attendues en 2025

Dans un environnement d'incertitude accrue, le Groupe anticipe actuellement :

- Continuation de la reprise de la demande sur le marché des industries manufacturières (« *discrete* »), avec une croissance des ventes pondérée vers le second semestre.
- La demande continue du marché stimule la croissance avec une contribution des marchés finaux (centres de données et réseaux, bâtiments, industrie et infrastructure), malgré la faiblesse du segment résidentiel.
- Continuation de la forte demande pour les offres de Systèmes, portée par les marchés finaux des centres de données et des infrastructures.
- Progrès supplémentaires dans la transition vers le modèle d'abonnement des activités de Logiciels, forte croissance des Services.
- Actions commerciales et sur la chaîne d'approvisionnement pour contrer les impacts des droits de douane; tirer parti de la configuration multi-hub pour assurer une gestion agile et responsable de la rentabilité, des investissements en capital et des flux de trésorerie.
- Contribution de l'ensemble des quatre régions à la croissance, sous l'impulsion des États-Unis, de l'Inde et du Moyen-Orient et de l'Afrique.

Objectif 2025 réaffirmé

Sur la base de l'environnement géopolitique incertain actuel, et en intégrant les effets des droits de douane entrés en vigueur ou officiellement annoncés à ce jour, le Groupe réaffirme son objectif financier 2025 comme suit :

Une croissance organique de l'EBITA ajusté 2025 comprise entre +10 % et +15 %.

Cette performance découlerait de la croissance organique du chiffre d'affaires combinée à l'amélioration de la marge :

- Croissance organique de son chiffre d'affaires comprise entre **+7 % et +10 %**
- Croissance organique de la marge d'EBITA ajusté comprise entre **+50 et +80 points de base**

Cela implique une marge d'EBITA ajusté comprise entre **environ 18,7 % et 19,0 %** (incluant un effet de périmètre comprenant les transactions réalisées à ce jour et les effets de change par rapport aux estimations actuelles).

Attestation

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés au 30 Juin 2025 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Rueil-Malmaison, le 30 juillet 2025

Olivier BLUM
Directeur Général

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Schneider Electric S.E., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars SA
Levallois-Perret, le 30 juillet 2025

PricewaterhouseCoopers Audit
Neuilly-sur-Seine, le 30 juillet 2025

Juliette Decoux Guillemot
Associée

Charles Desvernois
Associé

Jean-Christophe Georghiou
Associé

Séverine Scheer
Associée